

# SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN DE L'ARGUENON ET DE LA BAIE DE LA FRESNAYE

## ARRÊT DU PROJET DE SAGE

Réunion de la Commission Locale de l'Eau  
Pléven – 21 mars 2013



# Ordre du jour

1. Le calendrier de la phase de rédaction du SAGE Arguenon-baie de la Fresnaye
2. Le rappel de l'organisation des documents du SAGE
3. L'examen des remarques reçues suite à l'envoi du projet de SAGE
4. La présentation des coûts du SAGE
5. Le calendrier à venir



# 1. Le calendrier de la phase de rédaction du SAGE Arguenon-baie de la Fresnaye





## • Le calendrier d'écriture des documents du SAGE

Mi-juillet /  
mi-décembre 2012

### Rédaction des documents du SAGE et expertise juridique

- Une série de **commissions de travail** pour (12 et 13 novembre 2012) :
  - échanger sur l'organisation générale des documents du SAGE ;
  - parcourir les mesures traduites en fiches actions.
- Trois réunions du **comité de rédaction** pour modifier, amender et corriger les documents du SAGE rédigés (27 septembre, 25 octobre, 29 novembre 2012).
- Une réunion de **CLE** afin de présenter l'état d'avancement des documents rédigés (20 décembre 2012).

Mi-décembre 2012 /  
mi-février 2013

### Préparation du Projet de SAGE

- Une réunion du **comité de rédaction** pour finaliser la rédaction (24 janvier 2013).
- Une réunion d'**inter-commissions** pour pré-valider les documents (12 février).
- Une réunion du **Bureau de CLE** pour valider le Projet de SAGE (19 février).
- Une réunion de **CLE** pour arrêter le Projet de SAGE et engager la phase de consultation des assemblées (21 mars 2013).



## 2. Le rappel de l'organisation des documents du SAGE



- **Les documents d'un SAGE et leur contenu**

- Le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) :
  - ✓ synthétise l'état des lieux
  - ✓ expose les enjeux du diagnostic, les objectifs et les sous-objectifs de la stratégie
  - ✓ comprend les mesures de mise en œuvre : **dispositions** (portée réglementaire) et les **actions** (portée opérationnelle)
- Le règlement :
  - ✓ regroupe les mesures à portée réglementaire traduites sous forme d'**articles**, afin de renforcer certaines dispositions du PAGD
- Le rapport d'évaluation environnementale :
  - ✓ évalue les incidences environnementales du SAGE
  - ✓ permettre de justifier les choix pour parvenir à la meilleure solution environnementale

- **Les documents d'un SAGE et leur contenu**
  - Le rapport de présentation, à destination des publics qui seront consultés suite à l'adoption du projet de SAGE par la CLE :
    - ✓ la définition d'un SAGE et le contexte réglementaire
    - ✓ pour le SAGE Arguenon – baie de la Fresnaye :
      - les éléments de cadrage
      - la démarche d'élaboration
      - le contenu du SAGE et sa portée





### 3. L'examen des remarques reçues suite à l'envoi du projet de SAGE







### 3. L'examen des remarques reçues suite à l'envoi du projet de SAGE

---

- **Voir le tableau des remarques et des propositions d'amendements joint**

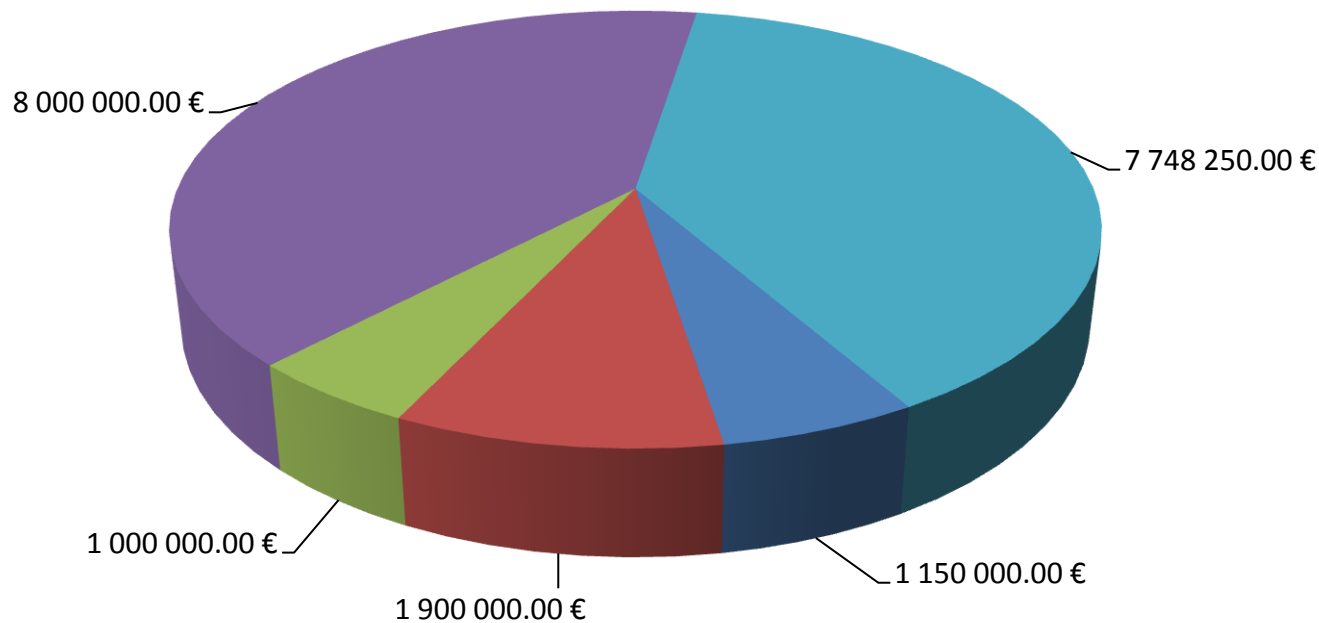




## 4. La présentation des coûts du SAGE

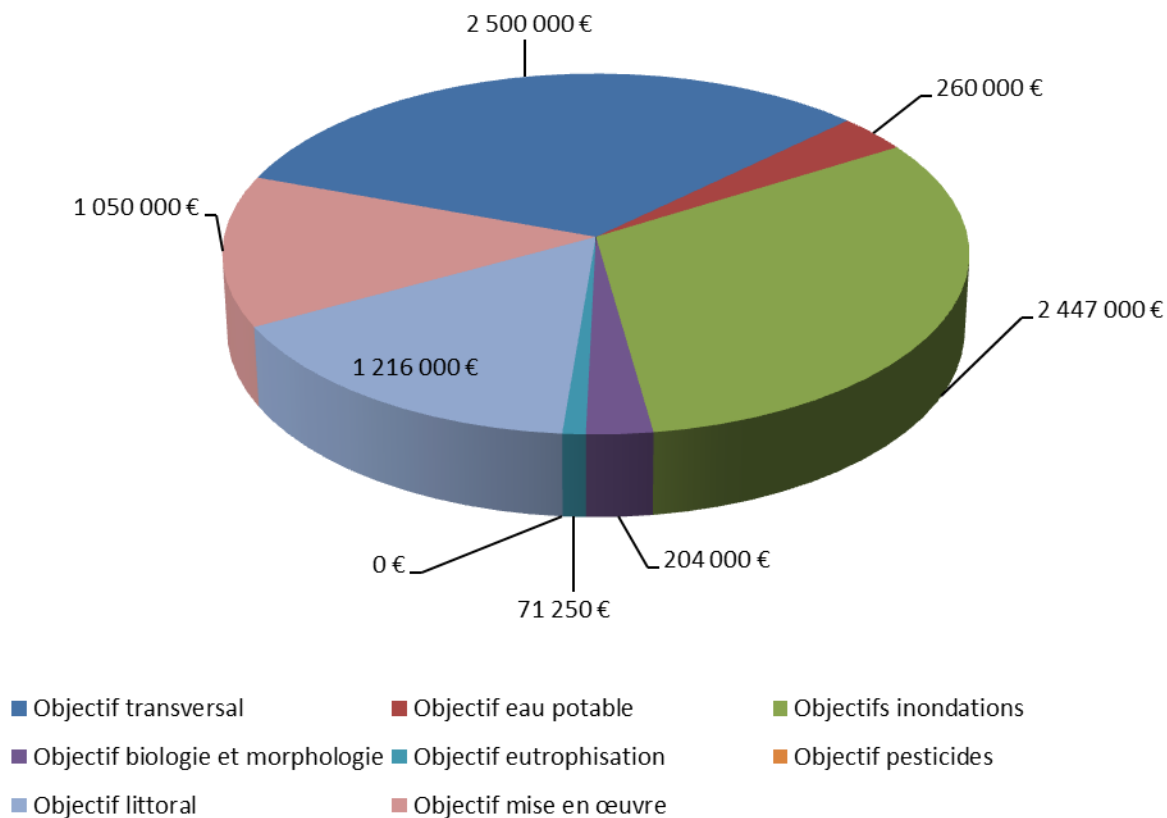


- Le coût total HT des programmes sur le territoire du SAGE Arguenon-baie de la Fresnaye calculé sur 6 ans (hors assainissement) : 19,8 M€

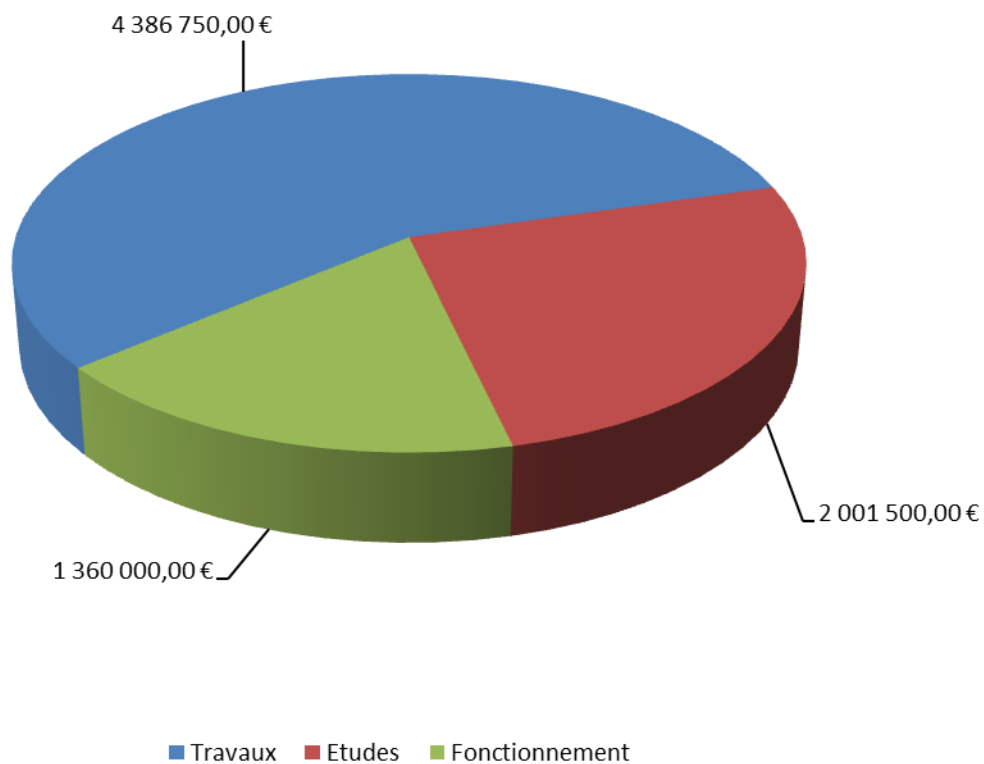


- Contrat territorial Arguenon : volets agricole, collectivités, particuliers et suivi qualité de l'eau
- Contrat territorial Arguenon : volet Breizh bocage
- Contrat territorial Arguenon : volet milieux aquatiques
- Charte algues vertes baie de la Fresnaye 2013-2015
- Coûts additionnels du SAGE

- La répartition des coûts additionnels HT du SAGE par objectif



- **La répartition des coûts additionnels HT du SAGE par type de dépenses**





## 5. Le calendrier à venir



- **Le calendrier pour la consultation**

**Fin mars – fin juillet  
2013**

### Consultation sur le Projet de SAGE

Saisine des personnes publiques associées (avis réputés favorables s'ils n'interviennent pas dans un délai de 4 mois) dont le Comité de bassin.

**Début juillet/  
début septembre  
2013**

### Étude des remarques issues de la consultation, intégration aux documents de SAGE et validation

- Une réunion de **comité de rédaction** pour l'examen des avis et propositions de rédaction, échanges et **reformulation du Projet de SAGE** soumis à l'enquête publique (**18 juillet 2013**).
- Une réunion de CLE **pour valider le projet de SAGE** (**5 septembre 2013**).
- Préparation de l'enquête publique.

- **Le calendrier pour l'enquête publique**

**Fin septembre / fin  
novembre 2013**

**Enquête publique et rapport du commissaire enquêteur  
(1 mois + 1 mois)**

**Décembre 2013 /  
janvier 2014**

**Rédaction finale du SAGE et approbation par la CLE**

- Une réunion du **Bureau de CLE** pour :
  - l'examen des remarques suite à l'enquête publique et propositions de rédaction, échanges, reformulation ;
  - pour valider le SAGE.
- Une réunion de **CLE** pour adopter le SAGE Arguenon – baie de la Fresnaye.

**Début 2014**

**Approbation du SAGE par le Préfet et publicité**